

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	15 jours
Fr. 120	Fr. 70	Fr. 40	Fr. 15
étranger	4	10	18

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 50 centimes.
 Numéro de chaque numéro 12, 54

E. L. V.

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S.T.A. SUISSE DE PUBLICITÄ
 Les 2-Portu
Fribourg

PREZ NOS ANNONCES

1ère insertion	25 cent.	de 10 jours
2ème insertion	15	de 15 jours
3ème insertion	10	de 20 jours
4ème insertion	5	de 30 jours

E. L. V.

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Le débat sur le traité de paix est ouvert à la Chambre française.

La Chambre française a commencé hier la discussion du traité de paix. Une trentaine d'orateurs se sont inscrits pour le débat. Celui-ci prendra, croit-on, une dizaine de séances.

Une information de Prague disait, l'autre jour, que le gouvernement tchécoslovaque venait de mettre les casernes à la disposition de l'Union chrétienne américaine des jeunes gens, pour y organiser un enseignement professionnel, religieux et hygiénique en faveur des jeunes soldats.

L'Union chrétienne américaine des jeunes gens est une association imbuë de protestantisme militant qui a entrepris, avec d'autres associations similaires, sous le couvert de la philanthropie, une vaste action de prosélytisme en Europe, dans les pays de l'Entente qui ont été éprouvés par la guerre.

Cette perspective préoccupe vivement le clergé et les catholiques de France, car la France est un des principaux points de mire des visées « évangélistes » du protestantisme américain. Quelqu'un de bien renseigné a donné à ce sujet dans la *Croix* des précisions impressionnantes.

La charité américaine s'est largement dépensée en Europe pendant la guerre et cela, semble-t-il, sans autre calcul que de faire le plus de bien possible.

Mais depuis que la guerre est finie, cette activité charitable a changé de caractère et le mobile religieux la domine entièrement.

Un « comité de secours chrétien pour la France et la Belgique », émanation du « conseil fédéral des Eglises chrétiennes d'Amérique », lequel concile groupe toutes les forces protestantes des Etats-Unis, s'est donné pour tâche de soutenir moralement et matériellement les Eglises et missions protestantes de France et de Belgique. Or, dans une réunion plénière de ce comité tenue à la fin d'octobre 1918, le secrétaire général du conseil fédéral des Eglises du Christ en Amérique, qui avait été chargé de préparer les voies au comité, rendant compte du résultat de son enquête en Europe, « fit clairement entendre que les circonstances actuelles étaient entièrement favorables à un grand mouvement évangélique en France ». Et le procès-verbal des résolutions de l'assemblée dit que, « vu l'occasion magnifique qui s'offre aux Eglises américaines d'entreprendre et de favoriser un grand mouvement évangélique, c'est le désir formel de cette conférence qu'on profite aussitôt de cette situation extrêmement favorable ».

La conférence résolut séance tenante de réunir une somme d'un million et demi de francs pour cette œuvre, pour le budget des six premiers mois.

Dans un des appels qui furent répandus en masse parmi le public américain afin de l'engager à souscrire, on lit que « c'est une mesure de haute stratégie évangélique de fortifier le christianisme en France », vu l'influence que la France exerce sur les autres pays latins, au Balkans, dans le Levant, en Russie, en Asie et en Afrique. On ajoute que les Eglises huguenotes françaises méritent bien qu'on les aide dans cette entreprise, car « elles ont été dans une large mesure l'âme de la France » et si elles sont petites en nombre, elles sont comme le levain dans la pâte et « les chefs huguenots occupent de hautes situations dans les conseils de l'Etat ».

Dans un autre prospectus, on s'exprime plus hardiment encore : « La France et la Belgique sont mûres, y dit-on, pour l'évangélisation protestante ».

Les souscriptions ont afflué. Celle des méthodistes a produit 140 millions de dollars. Leur appel parle des centaines de milliers d'orphelins français qui réclament la sollicitude des personnes d'œuvres. De la masse des indifférents, il dit : « C'est à nous à leur donner la foi ».

Les presbytériens ont recueilli 13 millions de dollars ; les Baptistes, 6 millions ; l'Armée du salut, 13 millions.

L'Union chrétienne des jeunes gens est au premier plan de cette croisade ; les autres

fournissent l'argent ; elle fournit surtout le personnel.

L'épiscopat catholique américain ne pouvait manquer de s'émouvoir. Les cardinaux Gibbons et O'Connell et l'archevêque de New-York prirent en mains la riposte à donner à l'entreprise protestante. Un comité s'organisa pour prêter main-forte aux catholiques de France et de Belgique. L'archevêque de New-York, dans un discours qu'il fit à ce sujet, exprima éloquemment sa réprobation « contre ces œuvres qui s'aident des trésors de la charité américaine pour saper la religion catholique en France et arracher à la foi de leurs pères des milliers de femmes et d'enfants, veuves et orphelins de héros catholiques ».

L'alarme est donnée ; espérons que les calculs des sectes américaines seront déjoués.

En Italie, la presse socialiste et les journaux giolittiens sont féroces contre le général Cadorna. La *Stampa* de Turin, le principal organe des partisans de la neutralité, lui a déjà dédié sept articles. Le général en est exaspéré ; il a confié ses doléances à un rédacteur du *Secolo* ; il s'est répandu en paroles amères sur le compte « des misérables rhéteurs qui le couvrent de boue », tout en déclarant que les attaques dont il est l'objet depuis une quinzaine de jours ne troublent pas son sommeil et ne réussissent pas même à l'irriter. Le général se contredit quelque peu dans cette phrase ; on est-ce le journaliste qui l'a fait parler ? Cadorna a stigmatisé le « triste mariage des socialistes et des giolittiens ». L'ancien généralissime ne fera ainsi qu'aviver les polémiques. Les grandes douleurs, dit le proverbe, sont muettes ; les grandes infortunes gagnent à leur ressembler. On a reproché justement au général Cadorna d'avoir fait trop de politique durant la guerre, d'avoir pris parti trop ostensiblement entre les neutralistes et les interventionnistes. Il paye aujourd'hui l'erreur qu'il a commise en sortant de son rôle d'homme de guerre pour devenir un homme de parti. Porté aux nues par les uns, il devait être fatalement voué aux gémonies par les autres, et pour ceux-ci la tâche est aujourd'hui facile.

Le parti populaire italien (catholique) a décidé, en vue des prochaines élections, de présenter des candidats. Selon les cas, les listes pourront être complètes ou incomplètes, mais elles ne porteront pas les candidats d'autres partis. C'est l'application du principe qui a été proclamé dernièrement au congrès catholique de Bologne. Cela est gros de conséquences, car, aux dernières élections, un grand nombre de libéraux modérés n'ont été élus que grâce aux voix des catholiques. Dans la prochaine bataille, la plupart resteront sur le carreau et leur place sera prise par les catholiques ou les socialistes. C'est entre ces deux partis que se décidera la lutte. Les partis intermédiaires sont appelés à disparaître.

Le comité du parti populaire a décidé de ne pas approuver le traité de Versailles, et il a chargé les députés et la direction du parti de prendre position contre le traité, lorsque le Parlement sera appelé à en discuter la ratification.

Enfin, le comité a approuvé un ordre du jour regrettant et condamnant comme un « acte grave d'indiscipline » la fondation du groupe de « droite » du parti, que préside le comte Sanoli dei Bianchi.

Le général italien Boccacci, chef d'état-major du corps d'armée de Turin, a été mis à la disposition du ministre de la guerre. Cette mesure est la conséquence de la décision prise par le gouvernement italien de retirer leur commandement à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin au désastre de Caporetto en ne remplissant pas entièrement leur devoir. Un certain nombre d'officiers supérieurs, incriminés par l'enquête, vont subir le même sort en attendant les sanctions ultérieures.

On parle de réunir le Sénat en haute cour

de justice pour juger ceux que l'enquête rend responsables du désastre. Il n'en sera probablement rien ; il y a trop de coupables.

EN ORIENT

Le départ du patriarche maronite pour Rome et Paris

Alexandrie, 11 août 1919.

Sa Béatitude le Patriarche maronite a été l'objet d'une manifestation grandiose, le jour de son départ pour Rome et Paris. Plus de cinquante mille personnes l'accompagnèrent jusqu'au port libanais de Yonich.

De nombreux discours furent prononcés devant Sa Béatitude, qui avait à sa droite Mgr le Délégué apostolique de Beyrouth, à sa gauche le représentant du gouvernement français et tout autour une couronne d'évêques libanais.

Sa Béatitude remercia vivement, et, d'une voix qui tremblait d'émotion, fit la déclaration suivante :

« Conformément à vos vœux, exprimés par vos adresses revêtues de plus de cent mille signatures, je pars pour Paris, malgré mon grand âge et ma fatigue. J'exposerai à la Conférence de la paix les demandes d'un peuple infortuné qui réclame son droit à la vie ».

« Je passerai d'abord à Rome pour demander à Notre Saint Père le Pape de vouloir bien intervenir en notre faveur ».

« A Paris, je défendrai votre cause avec toute l'énergie dont je suis capable. J'espère que Dieu facilitera ma tâche et réalisera nos vœux. Je serai alors heureux de revenir parmi vous, porteur d'une bonne nouvelle, et de terminer mes jours dans mon Liban bien-aimé. Mais si je ne réussis pas à obtenir ce que vous demandez, je préférerai demeurer dans l'exil jusqu'à ma mort, plutôt que de rentrer ici pour voir, après tous les malheurs qui m'ont atteints, mon pays humilié, abaissé et privé de tous ses droits ».

« Ces touchantes paroles éurent profondément les auditeurs ; des ovations formidables retentirent et le vénérable prélat fut porté en triomphe jusqu'à sa voiture, qui fut traitée par la foule sur le quai du port ».

L'arrivée de Sa Béatitude à bord du croiseur français qui devait le conduire en Italie et en France fut annoncée par une salve de vingt et un coups de canon.

L'Empire arabe et la Syrie

Le Comité central syrien de Paris vient de publier son rapport annuel, qui contient un intéressant exposé de la politique arabe en Syrie ; en voici un résumé :

Au lendemain de la libération de la Syrie par les armées alliées, deux princes ont surgi : le chérif de la Mecque, Hussein, élevé à la dignité de roi d'Arabie par l'Angleterre, et son fils, le prince Fayçal. Tous deux avaient collaboré à la victoire, le premier en rompant avec la Porte, le second en commandant un détachement, sous les ordres du général Allenby. L'indépendance du Hedjaz avait été le prix de leur modeste concours. Ils réclamèrent davantage : la constitution en empire des pays de langue arabe.

Le prince Fayçal prétend gouverner la Syrie. Quand les Syriens s'élevèrent contre ses agissements, il répond que leurs protestations sont inexistantes, car lui seul est mandaté pour parler en leur nom. Or, les prétendus mandats dont il se pare ont été arrachés à quelques Syriens par la violence.

Que demande l'opinion syrienne ? Elle réclame l'indépendance d'une Syrie gouvernée et administrée par ses nationaux sous la garantie d'une grande puissance européenne choisie parmi les Alliés. Elle désigne la France, unie à la Syrie par une amitié traditionnelle et étroite, la France à qui ce rôle a été dévolu par des accords internationaux.

La Syrie est nettement hostile à la domination des princes du Hedjaz ; elle ne veut pas non plus d'une indépendance absolue, privée de tout concours extérieur, une pareille indépendance devant aboutir fatalement à l'anarchie ; enfin, elle proteste contre un morcellement du pays en zones d'influence, morcellement destructeur de l'unité nationale.

Deux mots sur les Maronites dont le patriarche vient d'arriver à Paris :

Les Maronites sont une tribu syrienne catholique, établie dans les montagnes du Liban, et qui tire son nom d'un saint religieux du nom de Maron, abbé d'un monastère, qui a vécu au V^{ème} siècle. Mais, au VII^{ème} siècle, un autre Maron entraîna le peuple dans l'hérésie, où la tribu maronite vécut jusqu'au XIII^{ème} siècle. C'est même à l'isolement dans lequel ce schisme la relégua qu'elle dut le caractère de nation particulière qui elle a gardé depuis lors et l'indépendance politique qu'elle s'est maintenue. En effet, les Maronites refusèrent dès lors obéissance à l'empereur grec de Constantinople et se gèrent en peuple libre. Ils surent défendre de

même leur indépendance contre la conquête arabe. Au XIII^{ème} siècle, il y eut un premier mouvement de conversion à la foi catholique. Au XVI^{ème} siècle, la réunion à Rome de la nation maronite tout entière était consommée.

Pendant les Croisades, les Maronites secondèrent les Croisés et il se noua alors entre eux et les princes français une amitié qui fut soigneusement cultivée par les rois de France et par la diplomatie française.

Quand saint Louis, roi de France, arriva à Saint-Jean-d'Acre après sa captivité, une multitude immense descendit des montagnes, avides de contempler celui qu'elle appelait l'épée du monde, le fils de la Loi et de l'Evangile. Une charte de saint Louis, en date du 21 mai 1250, promit aux chrétiens de Syrie son patronage actif et celui de ses successeurs. On y lit cette déclaration : « Nous sommes persuadé que cette nation que nous trouvons établie sous le nom de Saint Maron est une partie de la nation française, car son amitié pour la France ressemble à l'amitié que les Français se portent entre eux ».

Cet engagement a été renouvelé par Louis XIV et Louis XV, sans parler d'actes émanant de François I^{er} ou d'Henri IV, qui attirèrent en France un grand nombre de Maronites.

Louis XV répondait, le 12 avril 1757, à une démarche des Maronites, par une lettre où il constatait que, depuis un temps infini, les Maronites sont sous la protection des rois de France, ses prédécesseurs.

Le gouvernement ottoman reconnaissait le protectorat français sur le Liban. Il adressait ses communications « à la nation maronite française, aux maronites français ».

Les Maronites n'ont pas cessé pendant le siècle dernier de « considérer comme une partie presque intégrante de la France. Quand le prince de Joinville fit son voyage en Syrie en 1836, il gagna Edesse pour voir les fameux cèdres du Liban. Il y fut reçu aux cris de : « Vive le fils de notre roi ! »

En 1860, les Maronites furent victimes d'une sanglante persécution de la part des Druses, peuple musulman montagnard comme eux et indépendant aussi. La France vint à leur secours et des traités garantirent aux Maronites leur autonomie et les mirent à l'abri de toute tentative d'oppression turque.

Actuellement, ce n'est plus le despotisme ottoman que les Maronites ont à redouter ; c'est leur assujettissement à un jong arabe, puisque l'Angleterre, par un traité secret avec le chérif de la Mecque, a promis de lui constituer un royaume comprenant la Syrie.

La Chambre française

Paris, 26 août.

Les journaux parlent de la réouverture du Parlement. On dit que le débat sur le traité de paix, outre l'intervention déjà annoncée de M. Briand, lequel a l'intention d'entretenir ses collègues de l'affaire de Salonique, amènera à la tribune M. Painlevé et M. Delcassé.

Selon une opinion répandue dans les milieux informés, la ratification ne pourrait intervenir à la Chambre vers le 6 septembre, que si des séances ont lieu le matin et le soir.

M. Poincaré de retour d'Alsace

Paris, 26 août.

Au retour de son voyage triomphal en Alsace-Lorraine, M. Poincaré a marqué sa vive satisfaction pour l'accueil chaleureux qu'il a reçu dans les provinces retrouvées. M. Poincaré a écrit à l'*Excelsior* :

« La France n'a pas voulu que les droits imprescriptibles de l'Alsace-Lorraine fussent soumis au plébiscite. Elle ne pouvait céder sur cette question de principe. Mais, dans les plus petits villages comme dans les plus grandes villes, dans la plaine comme dans la montagne, en Lorraine comme en Alsace, partout la fidélité de la population à la France s'est manifestée sous les formes les plus enivrantes ».

Les Alliés admonestent de nouveau la Roumanie

Paris, 26 août.

La conférence de la paix a fait parvenir, le 25 août, au gouvernement roumain, par l'entremise du chargé d'affaires français à Bucarest, une note disant que les informations parvenues à la conférence par l'intermédiaire de la mission militaire interalliée à Budapest font connaître que les Roumains continuent à exercer en Hongrie des réquisitions qui menacent de vider la Hongrie de ses ressources.

Le conseil suprême a appris cette nouvelle avec une pénible surprise et s'étonne que le gouvernement roumain persévère dans ces agissements en dépit des assurances formelles de ses représentants tant à Paris qu'à Budapest. La conférence insiste pour que le gouvernement roumain réponde à sa note du 23 août et cesse en priant les autorités roumaines de faire cesser cet état de choses, faute de quoi la Roumanie s'exposerait « aux plus sérieuses conséquences ».

Une lettre de M. Judet

Nous avons reçu de M. Ernest Judet la lettre suivante :

Guntzen (lac de Thoune), 26 août 1919.
 Châtel Evamonia.

Mon cher confrère,
 Je vous remercie d'avoir pris spontanément ma défense contre l'extraordinaire infamie dont je suis victime. La mystification la plus paradoxale s'y mêle aux machinations les plus odieuses. Vous étiez mieux placé que personne pour savoir que la première imputation lancée contre moi était une absurdité. Le reste ne vaudra pas mieux. Mais qu'importe pour les calomnieux, surtout quand le poteau d'exécution est à leur merci. Je sais depuis longtemps, de la bouche la plus autorisée, « que, en politique, il n'y a pas de justice ».

Ce matin, en apprenant la mort si triste du général de Boissière, j'ai relu ce billet que m'adressait, le 3 janvier 1901, l'illustre chef de l'état-major français :

« Tous mes vœux et de tout cœur pour vous dont le dévouement a tant contribué à garder française l'âme de la France ».

L'homme que j'ai le plus combattu alors et toujours, dirige aujourd'hui la manœuvre haineuse par laquelle lui et certains autres veulent disqualifier quelqu'un qui en a trop vu, trop su et qui pourrait l'écrire. Mensonge, lâcheté et cruauté, rien n'y manque et tout révèle la même grille. Quoi qu'il arrive, je garde fièrement la conscience de mon passé, je défie le présent et je ne crains pas l'avenir.

« Veuillez agréer, mon cher confrère, l'assurance de mes sentiments reconnaissants et dévoués ».

Ernest Judet.

Le *Petit Parisien* publie le texte d'un prétendu télégramme de l'ancien secrétaire d'Etat allemand pour les affaires étrangères, von Jagow, indiquant à la date de décembre 1914 au haut commissaire von der Lancken, à Bruxelles, que M. Judet aurait accepté, moyennant deux millions, de donner une force nouvelle à la propagande allemande.

Voici la traduction française de ce télégramme :

« De l'office des affaires étrangères, Berlin, du 11 décembre 1914, 1 heure de la nuit. Au haut commissaire von der Lancken, à Bruxelles (arrivé le 11 décembre 1914, à 9 h. du matin). Déchiffrement secret. D'après des nouvelles de Suisse, l'opinion doit être pour nous moins favorable qu'il y a quatre semaines. Un revirement ne serait à envisager qu'après un plus grand succès de l'Allemagne et une propagande mieux au point. Je voudrais pour celle-ci gagner Judet ; il a d'abord décliné les offres qui lui ont été faites par un intermédiaire, mais, finalement, il a consenti aux conditions suivantes : comme il devrait abandonner la rédaction de son journal, qui représente une valeur d'un million et demi et qu'il risque un demi-million, montant de sa fortune privée, il demande deux millions. Pour cette somme, il mettrait à notre disposition toute sa force. Ce chiffre me paraît insensé et je vous prie de me faire connaître votre opinion. Je reste ici jusqu'à lundi. Signé : Jagow ».

La pièce produite par le *Petit Parisien* inspire une invincible méfiance. Le caractère de M. Judet parle si hautement contre l'odieuse accusation à laquelle il est en butte que l'on conçoit les pires soupçons à l'endroit de la prétendue preuve qu'on exhibe. Et comment se fait-il, quand la justice se tait, qu'un journal soit en mesure de publier ce qui doit servir à accabler l'accusé ?

Nous pensons que l'affaire Judet finira comme l'affaire Margulies, cet Autrichien renvoyé en Conseil de guerre sous « de graves présomptions d'espionnage », et dont le procès international vient de se clore par un acquittement.

M. Clémenceau, alors simple sénateur, dans une fameuse interpellation sur les menées tsaristes, avait parlé de Margulies en ces termes :

« L'affaire Margulies est la plus grave de toutes ».

Et Margulies a été reconnu innocent.

Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, rédacteur en chef du *Petit Journal* jusqu'en 1904, M. Ernest Judet avait pris, un lendemain de l'affaire Dreyfus, la direction de l'*Eclair* ; il a vendu son journal en 1917 et a quitté Paris pour venir rejoindre ses enfants en Suisse. Il se livre, dans sa retraite, à des études historiques.

M. Ernest Judet est âgé de 68 ans.

Les élections bulgares

Sofia, 26 août.

Les résultats des élections législatives connus jusqu'ici donnent la majorité aux partis socialiste et agrarien. Ces deux partis qui, dans l'ancien Sobranie, ne comptaient que quelques membres, feront la loi dans la nouvelle Chambre.

En Hongrie

Le procès des terroristes

Vienne, 26 août. Le gouvernement hongrois a formulé une nouvelle requête au secrétariat des affaires étrangères demandant l'extradition de Bela Kun et de ses complices.

Le nouveau cabinet

Vienne, 26 août. Ainsi que la Nouvelle presse libre l'apprend de Budapest, le nouveau ministère sera formé sous la présidence du ministre actuel du commerce, M. Franz Heineke. On prévoit que M. Garami, socialiste, sera nommé ministre des affaires étrangères et M. Ernest Peidl, chef de l'éphémère cabinet socialiste qui avait succédé à Bela Kun, ministre de l'assistance publique.

Le procès de Guillaume II

Fulda, 27 août. La conférence des évêques allemands a fait une nouvelle démarche à Rome, demandant instantanément au Pape de faire valoir son influence auprès des Alliés afin qu'ils renonceraient à l'extradition de l'ex-empereur d'Allemagne.

Le massacre de la famille impériale de Russie

Berlin, 26 août. Le Lokal Anzeiger apprend d'Omsk que les restes des membres de la famille impériale assassinés l'année dernière ont été exhumés et transportés à l'ouest. Quant au tsar et aux membres de sa famille, leurs corps ont été brûlés.

Un projet de contrainte fiscale abandonné

Berlin, 27 août. Le ministre des finances annonce officiellement, au sujet du projet d'échange obligatoire des billets de banque, que des négociations ont eu lieu ces jours derniers avec de nombreux experts sur l'application de la loi contre l'excès des capitaux. A la suite de ces discussions, le ministre des finances n'a pas l'intention de faire procéder à l'échange des billets allemands. Il n'a jamais été question d'estampiller les billets.

La vague d'immoralité

Berlin, 27 août. Un décret modifiant l'ordonnance sur la publication des périodiques est libellé comme suit : « La publication de nouveaux journaux et de nouvelles revues est interdite. Les dérogations seront autorisées par le haut commandement. Signé : Noske. » Cette mesure a été rendue nécessaire par le nombre grandissant des publications immorales.

Grève avortée

Copenhague, 27 août. On mande de Stockholm que la grève des typographes s'est terminée par une défaite complète des grévistes.

Le rapatriement des prisonniers

Hombourg, 26 août. L'état-major des troupes Rhénan communique au sujet du rapatriement des prisonniers allemands qui sont en Angleterre que, d'après le communiqué du commandement supérieur des armées anglaises au chef d'état-major allemand de la tête de pont de Cologne, le rapatriement des prisonniers qui sont en mains anglaises com-

mencera probablement le 30 août. Tous les deux jours, un train de 2000 hommes sera reçu par la commission de réceptions de Cologne-Deutz.

L'agitation aux Etats-Unis

On nous écrit : Les Etats-Unis n'ont pas souffert de la guerre autant que leurs alliés ; ils en subissent cependant les conséquences. C'est ainsi que l'agitation ouvrière qui sévit en Europe a gagné l'Amérique, où elle prend toujours plus d'extension. Aux Etats-Unis, le problème se complique d'un conflit de races, entre blancs et noirs. En outre, la question ouvrière est plus difficile à résoudre, là-bas, à cause de l'esprit frondeur des immigrants, qui ne sont pas encore citoyens américains, mais qui ont appris déjà à user et à abuser de la grande liberté dont ils jouissent. Cependant, l'agitation aux Etats-Unis procède des mêmes causes qui l'ont provoquée et amplifiée en Europe. A l'origine de ce mouvement, on trouve le bouleversement des idées produit par la guerre, le renchérissement de la vie et l'exploitation du public par les trafiquants.

Si, aux Etats-Unis, le prix des choses a moins augmenté qu'en Europe, on note cependant une hausse sensible à laquelle n'a pas correspondu une augmentation proportionnée des salaires. Les Etats-Unis ont en plus à souffrir que nous des profiteurs et des accapareurs, car leurs trusts, dont on connaît la puissance, ont pu régler à leur gré les prix des denrées. Le trust de la viande a, par exemple, tellement pressuré son monde que le gouvernement s'est vu obligé de prendre des mesures très rigoureuses contre lui. Et maintenant, nous voyons que, aux Etats-Unis, comme en Europe, les grèves éclatent et se multiplient dans tous les Etats, affectant tous les corps de métier et nuisant à l'industrie et au commerce. Le gouvernement a pris des mesures pour mettre un terme aux excès des profiteurs ; il s'efforce d'arrêter la hausse des denrées ; espérons qu'il y parviendra et qu'il sera plus fort que les trusts.

La date des élections italiennes

Rome, 26 août. D'après une information de Rome au Secolo, les élections au Parlement italien n'auraient pas lieu dans la seconde moitié du mois d'octobre, mais seulement dans la première quinzaine de novembre. M. le président du Conseil Nitti a déclaré qu'il se laissera porter dans l'arrondissement de Naples, mais en gardant la faculté d'opter pour sa vieille conscription de Muro-Lucano, en cas de double élection.

Un discours de M. Giolitti

On annonce que M. Giolitti va prononcer un grand discours politique à l'occasion d'un banquet que vont lui offrir ses fidèles électeurs de Dronero. Estimant que le temps de la réserve est fini, il s'expliquera sur la guerre et sur l'attitude qu'il a eue avant et pendant la guerre.

Caporetto

Les grands journaux italiens publient de longs chapitres de l'enquête sur le désastre de Caporetto, qui forme deux gros volumes de chiffres et de discussions stratégiques auxquelles les profanes ne peuvent comprendre grand-chose. Du 23 octobre au 26 novembre 1917, dit l'enquête, les Austro-allemands ont fait 293.000 prisonniers italiens (en fait d'artillerie, ils ont pris 97 pièces de gros calibre, 1677 de calibre moyen, 1462 de petit calibre et 1732 bombardes).

L'Istrie italienne

Le commissaire du gouvernement italien à Trieste, M. Ciuffelli, a commencé la visite de l'Istrie. Il s'est rendu à Parenzo et il a fait visite à l'évêque de Parenzo-Pola, Mgr Pedersoli. Celui-ci lui a présenté les autorités ecclésiastiques et l'a prié de transmettre au roi d'Italie les sentiments de fidélité de tout le clergé du diocèse. On sait que M. Ciuffelli est franc-maçon.

LES GRÈVES

En Allemagne

Berlin, 26 août. Les ouvriers de campagne de Neu-Stettin se sont mis en grève.

NÉCROLOGIE

Mgr Michel Casavilla

A Paternie (Sicile), est mort Mgr Michel Casavilla, ancien Grand prieur maître de la basilique de Saint-Nicolas de Bari et prêtre de la maison de Sa Sainteté. Connaisseur profond en droit ecclésiastique, il avait collaboré à la codification du droit canon.

Mgr Rothenfuss

A Rapperswil vient de mourir, dans sa 53^{me} année, Mgr Augustin Rothenfuss, Abbé retraité du monastère de Manastain-Bregenz. Dom Augustin Rothenfuss avait légué, il y a un mois à peine, le gouvernement de la communauté aux mains de son successeur, le Père Augustin Borer. Dès lors, la maladie dont le vénéré religieux souffrait depuis cinq ans fit de rapides progrès, et dom Augustin Rothenfuss s'endormit dans le Seigneur lundi après midi, dans sa ville natale de Rapperswil.

L'abbé Augustin Rothenfuss avait fait sa profession religieuse chez les Bénédictins de Maria Stein, à Delle, en 1886. Il exerça ensuite la pastoration à Holstetten, importante paroisse suisse dépendante du monastère. Le 7 juin 1905, à 39 ans, dom Augustin Rothenfuss remplaça sur le siège abbatial le Père Vincent Moschi, décédé. Ce fut lui qui dut trouver à sa famille religieuse un nouvel asile quand la loi persécutrice vint fermer le couvent de Delle. Les bons moines se réfugièrent d'abord à Salzbourg, puis à Bregenz, dans les bâtiments du château de Babenwolf, transformés et agrandis. Le monastère, placé sous le vocable de saint Gall, est aujourd'hui en pleine prospérité. On y gardera en bénédiction la mémoire du pieux et zélé religieux qui fut le premier Abbé de Bregenz-Maria Stein.

AVIATION

Le « Goliath »

Paris, 26 août.

Les derniers renseignements parvenus sur l'odyssée du Goliath disent que l'aérobus a reçu de la part des quelques indigènes constituant toute la population de Koufra l'accueil le plus hospitalier. L'équipage a expédié, dès le 16 août, un courrier à Saint-Louis. De Saint-Louis la nouvelle a été transmise à Dakar, puis à Casablanca d'où partit le télégramme annonçant l'heureuse nouvelle.

Echos de partout

AUTRES TEMPS

Le prince de Galles vient de quitter l'Angleterre pour une visite de trois mois au Canada et aux Etats-Unis. Il voyage en qualité d'héritier de la couronne.

Lorsqu'Edouard VII, alors prince de Galles, se rendit en 1860 aux Etats-Unis, il voyagea incognito, sous le nom de baron Renfrew.

En ces temps déjà lointains, c'était la coutume de la Cour de Saint-James de prétendre ignorer l'indépendance des Etats-Unis et de les considérer comme une possession britannique plus ou moins rebelle.

Mais cette fois, le roi George a voulu que les Etats-Unis pussent recevoir officiellement l'héritier présomptif du Royaume-Uni.

MOT DE LA FIN

C'était avant la guerre. Le supérieur d'une communauté religieuse, qui envoyait en Orient trois missionnaires, adressa au supérieur local la dépêche suivante : Recevez Monod, Pontier, Crull. Le télégraphe turc transmit : Recevez Monod, portier cruel.

Confédération

LES ELECTIONS AU CONSEIL NATIONAL

Le Conseil fédéral adresse une circulaire aux gouvernements cantonaux, sur le renouvellement anticipé du Conseil national, fixé comme on sait au 26 octobre prochain. Les cantons sont invités à prendre les mesures nécessaires pour que les élections puissent avoir lieu selon le mode proportionnel.

Le Conseil fédéral laisse aux cantons le soin d'expliquer aux électeurs de la façon la mieux appropriée le mécanisme de la proportionnelle.

Les partis bourgeois de Bienne ont conclu un accord pour les élections au Conseil national et formeront un bloc national.

Une tentative de former un bloc des partis nationaux a été faite en Thurgovie. Les démocrates ayant décliné l'offre qui leur était faite, chaque parti ira aux urnes avec sa liste propre. Les agriculteurs, qui ont deux représentants dans la députation actuelle, MM. Zingg et Eigenmann, élaboreront une liste de sept noms. Les socialistes lancent aussi une liste complète.

Radicaux et catholiques n'ont pas encore arrêté leurs décisions.

La loi fédérale sur la durée du travail

La commission du Conseil national pour l'élaboration de la nouvelle loi sur l'organisation du travail s'est réunie hier, mardi, à Wengen, sous la présidence de M. le conseiller national Moll. Aux onze membres de la commission s'étaient joints M. le conseiller fédéral Haab et le directeur technique du département des finances, M. Winkler.

Une conférence a eu lieu, hier déjà, avec des représentants de l'Union fédérative du personnel fédéral.

Incident de frontière

Quatre membres de la section Uto du Club alpin zuricois faisaient, l'autre jour, une excursion au Ofenhorn, sommet du Blindenhorn, à l'avant-dernière supérieure de la vallée de Binn. Ils avançaient lentement sur la pente neigeuse lorsqu'une tête apparut soudain devant eux, au-dessus d'un bloc de rocher, et leur cria : A bas ! C'était un sous-officier italien, accompagné d'un soldat, qui ordonna aux Suisses de jeter leur alpenstock et leurs sacs. Le sous-officier fouilla les sacs et les vêtements des touristes, tandis que son compagnon se tenait à distance, l'arme chargée. Nos concitoyens cherchèrent à faire comprendre au trop zélé gardien de la frontière qu'ils se trouvaient sur sol suisse ; l'autre ne savait ni le français ni l'allemand. Il confisqua les couteaux des touristes et les laissa s'en retourner.

L'anniversaire de Saint-Jacques

La commémoration de la bataille de Saint-Jacques sur la Birse a réouvert des proportions modestes et un caractère de gravité particulière. Les Bâlois ont renoncé à une fête officielle. La commémoration a été faite par l'initiative privée. La plupart des entreprises ont néanmoins fermé leurs portes, hier après midi. Les éditions du soir des journaux n'ont pas paru. Les rues étaient pavées. Au cours de l'après-midi, les cadets ont déposé des couronnes au pied du monument. A 5 heures, plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées autour de la statue. Le cantique suisse a été chanté et un orateur a rappelé la signification de la bataille de 1444 et en a tiré des enseignements pour le présent. La cérémonie s'est terminée par le chant de l'hymne national.

Les nouvelles lois fiscales

Le Grand Conseil de Schaffhouse a discuté et voté une nouvelle loi d'impôt. Celle-ci comporte certains dégrèvements : 700 francs pour les célibataires, 1200 fr. pour les personnes mariées, et 200 francs pour chaque enfant. Les propriétés foncières seront impôtées d'après leur rendement.

Bienne s'agrandira

La commune de Nidau a adressé une requête à la ville de Bienne, s'offrant à fusionner avec cette dernière. Des négociations sont engagées. En s'agrandissant des territoires de Mache (Metz), Madretsch et Nidau, Bienne aurait 40.000 âmes environ.

La grève au Tessin

La grève des typographes du Tessin semble devoir durer. Jusqu'ici, aucune discussion n'a été entamée en vue de régler le différend et l'on n'entrevoit pas de solution.

A Lugano, les journaux paraissent comme d'habitude, tandis qu'il n'en paraît aucun à Bellinzona.

LA VIE ECONOMIQUE

LA PÉNURIE DU CHARBON

La commission de neutralité du Conseil national, réunie à Berne, a entendu, hier, le représentant du Département de l'économie publique, M. Stucki, rapporter sur les difficultés du ravitaillement en charbon, difficultés qui s'aggravent visiblement. En prévision d'un approvisionnement plus sérieux encore, la population doit faire son possible pour s'approvisionner en tourbe. M. Stucki a déclaré que, si le ravitaillement en charbon ne s'améliorait pas, les restrictions qui avaient été apportées à la circulation des trains devraient être remises en vigueur.

Pour la baisse de la chaussure

Le Département fédéral de l'économie publique a examiné les propositions des fabricants de chaussures, auxquelles on avait demandé de faire connaître les possibilités de baisse sur les souliers. Le département juge les propositions de baisse faites insuffisantes. Afin d'amener les fabricants à de meilleurs sentiments, le département a suspendu provisoirement les permis d'exportation de la chaussure.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Le procès d'un délinquant

Le 6^{me} conseil de guerre, réuni à Paris, juge en ce moment Georges-Gaston Quien, Français, âgé de 40 ans, qui a été le principal démissionnaire de l'organisation franco-anglo-belge pour l'évasion des soldats alliés restés en Belgique après la défaite de Charleroi. On sait que deux membres de cette organisation, l'Anglais miss Cavell et le Belge Baney, ont été fusillés par les Allemands.

Georges-Gaston Quien avait déjà subi quatre condamnations en France : deux pour vol, les autres pour insoumission et escroquerie.

En 1914, à leur arrivée à Saint-Quentin, les Allemands l'y trouvent emprisonné pour vol, puis exerçant les métiers les plus louches. Le 18 mars 1915, il fait partie d'un détachement de centaines de prisonniers civils emmenés à Landrecies, où il jouit d'un traitement de faveur, devient un pilier de café, fait des dettes, et, sous le nom de « docteur Caduret », se livre à l'exercice illégal de la médecine.

En ce printemps de 1915, à Landrecies, Quien fit la connaissance d'une demoiselle, dont il eut les bonnes grâces et qui lui révéla toute l'organisation du rapatriement des militaires alliés restés dans le pays. Pour lui permettre de regagner la France par la Hollande, M^{lle} Bailligan le fait entrer dans la filière qui, remontant du nord de la France au nord de la Belgique, faisait passer en Hollande tant de Belges. Chaque maillon de cette chaîne de protecteurs, souvent une femme, connaissait vaguement les deux maillons voisins, mais rien au détail.

Quien entra dans cette filière, écartant toutes les suspicions en déclarant ses faux titres de docteur en médecine, d'officier français, d'avocat à la Cour. Plus tard, il se fit attaché d'ambassade.

C'est ainsi qu'il trompa notamment le prince de Croy, l'un des organisateurs du rapatriement à la frontière franco-belge, sa sœur, la princesse ; M. Coppin, qui lui donna les faux

Une barrière invisible

Par M. MARYAN

Puis il y eut l'interrogatoire solennel, le sublime dialogue dans lequel la novice demandait et obtenait sa part divine, et Suzie pleura, non plus de regret, mais d'enthousiasme, quand Sabine, de sa belle voix claire, assouplie à la langue liturgique, répéta après l'abbé : « Le Seigneur est ma part d'héritage et de mon caillon... C'est vous, Seigneur, qui me rendrez mon héritage... » Les émotions se succédaient. Le regret avait dominé de nouveau tandis que l'abbé ouvrait les belles tresses blondes, et que la riche dentelle servait à voiler le désordre de la chevelure ravagée. Mais quand Sabine reparut à la grille avec la robe noire, la guimpe, le voile blanc, Suzie se sentit définitivement apaisée, bien qu'elle ne pût identifier la jeune religieuse avec la belle fiancée revêtue de brocart. Sabine embrassait maintenant ses nouvelles sœurs, rangées derrière la grille, et des chants très doux s'élevaient : « Où sont l'amour et la charité. Dieu est aussi... » Il nous a réunies dans l'unité, en l'amour du Christ.

Après, Suzie rejoignit sa sœur au parloir, avec la prieure, qui lui donna vraiment l'impression d'une mère. Mme Norans était calme, et même, pensa Suzie, sincèrement heureuse. Sans doute qu'éprouvée, ravagée comme l'avait été sa vie, elle trouvait doux, en dehors même d'un motif

supérieur, de voir sa fille à l'abri des maux qui avaient détruit son propre bonheur.

Elle décida de retarder d'un jour son départ, et le lendemain matin, Suzie revit sa sœur seule, au parloir.

— J'ai demandé à causer avec toi sans témoins, Suzie, dit Sabine, parce que je voulais te parler de maman.

Comme elle était belle, d'une beauté plus grave, plus idéalisée, sous ce voile blanc ! Elle avait l'air d'une jeune sainte.

— La seule hésitation que j'ai eue avant d'entrer ici, reprit-elle, c'est à cause d'elle... Je me demandais si mon devoir n'était pas de son côté ; et si j'avais cru pouvoir quelque chose pour elle, je serais restée. Mais l'année que j'ai passée dans le monde m'a persuadé, non seulement que j'étais impuissante, non seulement qu'elle n'avait plus besoin de moi, mais encore qu'elle désirait mon entrée au couvent, et qu'en obéissant à ma vocation, je lui donnais une espèce de soulagement mystérieux.

— Oh ! Sabine, comment t'expliques-tu cela ? s'écria Suzie avec agitation.

— Je pourrais me l'expliquer en pensant qu'elle éprouve un sentiment très haut, un sentiment que non comprennent plus les chrétiens débaillés d'aujourd'hui, mais qui était fréquent, habituel même aux siècles de foi, et qui demeure logique dans l'ordre surnaturel. Hélas ! on rêve aujourd'hui de marier ses filles, on les confie à des inconnus, on risque leur bonheur, leur salut, pour des considérations mondaines, et s'il s'agit de les donner à Dieu, on hésite, on pleure, on lutte, ou bien, si l'on obéit généreusement à la voix divine, on passe par barbare, inhumaine.

— Alors, maman a cédé à ce sentiment de foi ardente ?

Le regard de Sabine exprima tout à coup de l'anxiété.

— Peut-être a-t-elle pensé que ma vie religieuse peut servir à l'âme de notre père... Suzie, il faut bien que je te le dise, il y a chez maman quelque chose de morbide. Pour la guérir d'un chagrin trop vif, peut-être trop aimée, trop caressée, il faudrait une autre tendresse, une tendresse vivante qui ressuscite la tendresse morte. Moi j'ai essayé en vain ; mais tu es la benjamine, et puis, le temps fera son œuvre... Et encore un mot... Ne pense pas que ce que je vais te dire soit un manque de respect pour cette chère et admirable mère... Elle a respecté ma liberté, elle respectera la tienne, j'en suis sûre ; cependant, ne te laisse pas influencer par le secret désir qu'elle éprouve de nous voir tous religieux ; je te le répète, il n'y a pas seulement dans ce désir une haute idée chrétienne, mais il y a quelque chose que je ne m'explique pas, et qui me fait un peu peur. Nos maîtresses de Belgique sont certaines que tu n'as pas la vocation religieuse ; ne cède donc ni aux conseils détournés, ni aux desirs de maman, ni même au besoin que tu pourrais ressentir de changer de vie, si tu n'étais pas tout à fait heureuse. Henry reviendra quelquefois en France. En tout cas, écris-lui et prends ses avis, surtout s'il s'agit de mariage.

— Je pensais hier, dit Suzie, troublée, que je pourrais demander à Dieu une vocation comme ta tienne.

— Non, ne demande que l'accomplissement des devoirs divins. Et restons unies, chère petite sœur, dans nos voies différentes. Ecris-moi

si tu as besoin de conseils ou même d'épanchement. Il y a ici des femmes admirables dont l'expérience m'éclairera. Et encore une fois, tu verras Henry avant longtemps.

— Sabine, je m'appartierai sur vous deux ; j'ai déjà conscience que vous me soutenez... Oh ! ma chérie, je suis maintenant contente de ton sort ! Tu es une vision de paix.

Sabine sourit, et, après un geste affectueux, elle tira lentement le rideau noir.

L'heure du déjeuner sonnait. Suzie rencontra dans le couloir menant à la salle à manger une des dames pensionnaires qui, un peu bavarde, l'arrêta pour lui parler de la cérémonie de la veille.

— C'était divin ! s'écria-t-elle, enthousiaste. Tant de beauté ! Quitter tant de choses... On a prolongé son postulat, car il fallait l'éprouver plus que d'autres. Avec cette fortune, ce visage, ce port de reine, elle eût vu le monde à ses pieds... Et quelle splendide toilette ! Naturellement, le voile ornera un rochet, et la robe sera transformée en chasuble... On dit que la dot de votre sœur servira à la fondation d'un monastère en Amérique...

Suzie ouvrit de grands yeux, mais ne répondit pas. Elle ne savait rien de la dot de sa sœur. Justement, Mme Norans avait prié Sabine de ne pas faire allusion à ce sujet devant elle.

— Je voudrais, avait-elle dit, que Suzie gardât ses goûts simples et ignorât encore sa situation.

Suzie, cependant, songeait à ces paroles, en rejoignant sa mère dans la salle à manger. Étaient-elles l'écho d'un de ces bruits qui naissent ou ne savent comment, ou qui, ayant quelque consistance, sont dénaturés par les racontars et

une espèce d'amour du merveilleux ? L'entrée au couvent de Sabine devenant beaucoup plus frappante si on la gratifiait d'une dot considérable, le chiffre de cette dot avait pu, de bouche en bouche, subir des exagérations considérables. Était-il vrai, au contraire, qu'en plus des liens de famille, des succès mondains et des légitimes espérances de bonheur, elle eût sacrifié une fortune ? En ce cas, Suzie possédait la même dot. Elle chercha presque malgré elle à saisir chez sa mère quelques indices d'un tel fait. La robe noire de Mme Norans n'était pas seulement sévère de forme et dépourvue d'ornements, le tissu en était très ordinaire. Elle-même était habillée avec goût, mais dans une note très simple, et même la robe de lussor blanc qu'elle avait portée la veille n'avait pas une grande valeur. Les détails de leurs voyages en seconde classe, de leurs séjours dans des pensions modestes ou des couvents, lui revinrent à la mémoire. Rien ne l'autorisait à croire sa mère riche, ni elle-même destinée à une situation brillante, rien, si ce n'était la générosité excessive de Mme Norans, qui ne comptait pas lorsqu'il s'agissait des pauvres. Mais sans doute elle économisait pour eux.

Nous prévenons nos abonnés qu'il n'est pris note d'aucune demande de changement d'adresse si celle-ci n'indique le domicile précédent et n'est pas accompagnée du montant de 20 centimes.

L'ADMINISTRATION.

Dernière Heure

Le traité de paix à la Chambre française

Paris, 27 août.

La Chambre a abordé la discussion du traité de paix. M. Raiberti a dit qu'on peut regretter certaines lacunes du traité, mais il restitue l'Alsace-Lorraine et restaure la Pologne. La France peut l'approuver.

L'orateur examine les garanties militaires, les garanties d'occupation, les garanties d'investigation et estime insuffisantes les garanties données par la Société des nations.

Parlant de l'alliance anglo-franco-américaine, l'orateur estime que c'est la pierre angulaire de la paix future, mais elle doit se compléter par l'alliance italo-franco-belge.

L'orateur dit que, pour que l'Allemagne ne puisse plus se servir de grandes bases d'opération, il faut que celles-ci soient occupées par les forces de la Société des nations. Ainsi la paix serait assurée au monde.

M. François Fournier regrette que le traité consacre l'unité de l'Allemagne et il demande la création d'un parlement international qui permettrait d'instituer la concorde entre tous les peuples.

Le Sénat belge et la paix

Bruxelles, 27 août.

Le Sénat a approuvé à l'unanimité le traité de paix.

Les Alliés et l'Autriche

Paris, 27 août.

Le Conseil suprême a adopté les clauses financières, les clauses concernant les intérêts de l'Autriche en Europe et une partie des clauses économiques du traité définitif qui sera remis à la délégation autrichienne.

Vienna, 27 août.

(S. P.) — (Bureau d'inform. autrichien.) — D'après un rapport télégraphique du *Corriere della Sera*, le Conseil suprême des Alliés paraît avoir refusé dans sa séance de lundi la plupart des contre-propositions soulevées par la délégation autrichienne. Au point de vue territorial, on n'aurait concédé que des modifications insignifiantes.

La proposition anglaise de ne pas considérer la petite nouvelle Autriche comme seul successeur de l'ancienne monarchie et de répartir les charges de réparation sur tous les Etats successeurs, n'a pas été acceptée. On a motivé ce refus par le fait que la Conférence n'a pas le temps de recommencer l'étude du problème autrichien tellement complexe.

Pour le même motif, on s'est abstenu de modifier l'engagement imposé à la nouvelle Autriche de livrer à l'Italie et à la Serbie des quantités considérables de bétail, bien qu'on n'ignore pas à Paris qu'il a fallu à Vienna le secours des Alliés, pour donner du bétail condensé aux enfants et aux malades.

Les clauses financières, dont l'application serait immédiatement mortelle pour l'Autriche, seront décidées par le Conseil suprême dans la séance de mercredi. La délégation autrichienne a prouvé que les clauses concernant les emprunts de guerre sont injustes et inéxécutables. D'après ces clauses, la nouvelle Autriche aurait à supporter une dette d'environ 60 milliards de couronnes, ce qui ferait environ 10,000 couronnes par tête de la population. Evidemment, c'est la banqueroute.

En considérant ce fait, il y a lieu de croire que la Conférence donnerait suite à la proposition bien modeste des Autrichiens d'examiner du traité les dispositions concernant les emprunts de guerre et de confier la décision relative à la Commission de répartition, qui jugera après examen approfondi.

De cette façon, la Conférence pourrait finir ses travaux avec la diligence désirable et la nouvelle Autriche ne serait pas livrée à la banqueroute sous une étreinte de plus près. Sinon il faut s'attendre à une catastrophe qui ne manquerait pas d'avoir une répercussion fatale sur le vie économique des Etats slaves voisins de l'Autriche.

Benoît XV à George V

Milan, 27 août.

L'Hafia reçoit de Rome le texte de la lettre que Benoît XV a adressée au roi Georges d'Angleterre, le 2 août 1917, pour accompagner l'appel à la paix. Elle dit ceci :

Majesté,

Le Saint-Père, désireux de faire tout ce qui dépend de lui afin qu'il soit mis un terme au conflit qui, depuis plus de trois ans, ravage le monde civilisé, a pris la décision de soumettre aux chefs des peuples belligérants des propositions concrètes de paix, exposées dans les documents que j'ai l'honneur de joindre à cette lettre.

Dieu veuille que la parole de Sa Sainteté produise cette fois l'effet désiré, pour le bien de l'humanité tout entière.

Le Saint-Siège n'ayant pas de relations diplomatiques avec le gouvernement français, ni avec le gouvernement italien et le gouvernement des Etats-Unis, je prie très respectueusement Votre Majesté de vouloir bien faire parvenir un exemplaire de l'appel de Sa Sainteté à M. le Président de la République française, ainsi qu'à S. M. le roi d'Italie et à M. le Président des Etats-Unis.

Je me permets aussi d'ajouter douze autres exemplaires que je prie Votre Majesté de daigner faire parvenir aux chefs des nations amies des Alliés, en exceptant cependant la Russie, la Belgique et le Brésil, auxquels les documents a été envoyés directement.

Exprimant à Votre Majesté mes remerciements les plus vifs pour cette obligeance extrême, je suis heureux de saisir l'opportunité de lui offrir l'hommage des sentiments du très

profond respect avec lequel j'ai l'honneur de me dire, de Votre Majesté, le très humble et dévoué serviteur. — Pierre, cardinal Gasparri.

Le légat pontifical aux Lieux-Saints

Rome, 27 août.

Le cardinal Giustini est parti de Rome avant-hier soir pour Jérusalem, où il se rend en qualité de légat pontifical, à l'occasion du septième centenaire de la Custodie franciscaine de Terre-Sainte.

L'épiscopat italien

Rome, 27 août.

Le nouvel évêque de Bagnore (province de Rome), Mgr Antonelli, des Frères Mineurs, ancien vicaire apostolique de la Lybie, a fait son entrée dans le diocèse.

Le chah de Perse

Constantinople, 27 août.

Le chah après avoir visité Constantinople, a en Italie, en Suisse et en France. Il s'embarquera ensuite pour l'Amérique et ira en Angleterre.

Pour délivrer Odessa et Kief

Londres, 27 août.

(Havas.) — Sur le front ouest, Dénikine marche en avant sur toute la ligne avec une grande rapidité. Un détachement de volontaires s'est emparé d'Odessa. Un autre détachement, débarquant après deux jours de bombardement, a chassé les bolchévistes.

Le long des deux rives du Dniéper, des volontaires avancent rapidement dans la direction de Kief.

Les bolchévistes en Finlande

Londres, 27 août.

On mande d'Helsingfors au *Times* : Les bolchévistes intensifient leur propagande dans la Finlande où l'on signale l'arrivée d'une grande quantité d'armes, de munitions et de brochures, en vue de la révolution bolchéviste qui devrait éclater en Finlande pendant l'hiver. Etant donnée l'urgence de la situation, le général Gough a décidé de se rendre à Londres pour conférer avec le gouvernement britannique.

Une tornade à Malines

Bruxelles, 27 août.

Une dépêche de Malines annonce qu'une violente tornade s'est abattue sur la ville dans l'après-midi et a occasionné de grands dégâts. Il y a plusieurs blessés.

Une course tragique

à la Grande-Chartreuse

Grenoble, 27 août.

(Havas.) — Un omnibus-automobile, allant de Grenoble à la Grande-Chartreuse, avec 21 voyageurs, a versé hier. Il y a 4 morts et 17 blessés.

La campagne contre M. Judet

Paris, 27 août.

Selon le *Matin*, le document Jagow figurant au dossier de M. Judet n'est parvenu au secrétaire de la justice militaire qu'à la fin du mois dernier. L'ordre d'informer a été retardé afin que l'informateur qui envoya le document d'Allemagne put se mettre en sécurité.

(Ces détails redoublent la suspicion à l'égard du document accusateur, dont l'origine paraît les plus troubles.)

Lenoir gracié ?

Paris, 27 août.

(Havas.) — Le *Journal* signale sous réserve le bruit qui courait dans la soirée de mardi au palais de justice, selon Lenoir aurait été gracié. La peine serait commuée en détention perpétuelle à l'île du Diablot.

SUISSE

Les typographes tessinois

Lugano, 27 août.

La grève des typographes continue. Hier matin, les ouvriers des imprimeries de Chiasso ont quitté le travail également.

Dans une réunion tenue hier, les maîtres imprimeurs ont décidé de faire droit aux demandes des administrations des journaux. Pendant la grève, les journaux paraîtront sur une demi-feuille.

Seuls, le *Messagero Ticinese* et la *Gazzetta Ticinese* ont paru hier.

Grève de tanneurs

Lugano, 27 août.

Les ouvriers tanneurs se sont mis en grève hier, demandant une augmentation de salaire.

Tablettes-ZYMA



Prévenant en cas d'épidémies. Se trouvent dans toutes les pharmacies.

FRIBOURG

Le palmarès des gymnastes

Concours de sections

Nous avons publié lundi le classement des sections fribourgeoises à la fête de gymnastique d'Estavayer; voici celui des sections invitées :

1. Neuchâtel-Ancienne, 148 points; 2. Yverdon, Amis Gymnastes, 146,75; 3. Neuchâtel, Amis Gymnastes, 146,25; 4. Yverdon-Ancienne, 145,75; 5. Payerne, 144,25; 6. Yvonand, 143,50; 7. Corcelles, 143,25; 8. Avenches, 142,50.

Voici les résultats des concours individuels :

Concours artistique

Division supérieure

Gymnastes fribourgeois couronnés. — 1. Alfred Koch, Ancienne, Fribourg, 97 points 75; 2. Raymond Robert, Ancienne, Fribourg, 97,50; 3. Brœnmann, Morat, 95,75; 4. Henri Gotschmann, Ancienne, Fribourg, 93,75; 5. Fr. Zaugg, Bulle, et Albert Rossi, Lucens, 93,25; 6. Hans Heer, Bulle, 93; 7. Emile Progin, Broc, 92,75; 8. Jeanny Bardy, Ancienne, Fribourg, 92,25; 9. Robert Boulenaz, Châtel-Saint-Denis, 91,75; 10. Louis Duffey, Châtel, 91,25; 11. Jules Cornu, Lucens, et Joseph Schaefer, Freiburgia, Fribourg, 91; 12. Albert Genoud, Bulle, Joseph Stalder, Ancienne, Fribourg, et Joseph Ruffieux, Bulle, 90,75; 13. Oscar Ruffieux, Broc, 90,25; 14. Charles Boraley, Châtel-Saint-Denis, 89,75; 15. John Geniloud, Bulle, et Ernest Bise, Lucens, 89,50; 16. Alfred Boll, Estavayer, et Emile Kramer, Montilier, 89; 17. Charles Reynold, Freiburgia, Fribourg, et René Geniloud, Bulle, 88,75; 18. Walter Haymoz, Montilier, 88,50; 19. Gustave Kaiser, et Paul Haymoz, Montilier, 88,25; 20. Emile Bailly, Ancienne, Fribourg, et Paul Erlenbach, Morat, 88; 21. Georges Macherel, Freiburgia-Fribourg, et Jules Gachoud, Broc, 87,50; 22. Fernand Auserel, Bulle, et Louis Ruffieux, Freiburgia, Fribourg, 87; 23. Louis Dougoud, Fribourg-Freiburgia, 86,75; 24. Jules Pasquier, Bulle, et Nicolas Pesse, Fribourg-Ancienne, 85,75; 25. Paul Schuler, Bulle, et Adolphe Krähenbühl, Estavayer, 85.

Diplômés : 26. Otto Leibold, Bulle, 82,75; 27. Louis Genoud, Châtel-Saint-Denis, 82; 28. Georges Butkifer, Bulle, 81,50; 29. Ernest Verdun, Broc, 80,75; 30. Fernand Wäber, Fribourg-Freiburgia, 79,75; 31. Robert Marion, Freiburgia, Fribourg, 77,50; 32. Etienne Abischer, Freiburgia, 76,25; 33. Arnold Guignel, Lucens, 75,25.

Ont été couronnés, en outre, au concours artistique, vingt et un gymnastes des sections invitées. Voici les dix premiers couronnés de cette catégorie :

1. Oscar Burki, Yverdon, Amis Gymnastes, 98,25; 2. Paul Bickel, et Bertrand Grandjean, Neuchâtel, Ancienne, 96,25; 3. Robert Perret, Neuchâtel, Amis Gymnastes, 95,75; 4. William Güye, et Georges Kaiser, Neuchâtel, Ancienne, 95,50; 5. André Probst, et Léon Hasemann, Neuchâtel, Amis Gymnastes, 94,75; 6. Paul Monnard, Neuchâtel, Ancienne, 94,50; 7. René Geiser, même section, 94,25; 8. Rodolphe Weibel, même section, 93,25; 9. Arnold Roy, Yvonand, 93; 10. Alfred Grosjean, Yverdon, Amis Gymnastes, 92,50.

Division inférieure

Gymnastes fribourgeois. — Diplômés : 1. Arthur Bevilacqua, Fribourg-Ancienne, Emile Freiburghaus, Bulle, et Pierre Geniloud, Bulle, 89,50; 2. Hans Méndrey, Morat, 89,25; 3. Jean Bielmann, Fribourg-Freiburgia, 88,75; 4. Hermann Binggeli, Montilier, 88,25; 5. Willy Schwarz, Montilier, 87,75; 6. Armand Bossy, Belfaux, 86,25; 7. Joseph Caille, Bulle, Albert Schacher, Fribourg-Ancienne, et Emile Gilgen, Montilier, 86; 8. William Wenger, Lucens, 85,50; 9. Sulpice Borgognon, Estavayer, 85,25; 10. Eugène Bongard, Fribourg-Freiburgia, 84,50; 11. Alfred Ruffieux, Broc, 84; 12. Aimé Cornuz, Fribourg-Ancienne, 83,25; 13. Alfred Fassnacht, Montilier, 82,75; 14. Max Gitsperger, Estavayer, et Max Kaufmann, Morat, 82,50; 15. Charles Bieler, Estavayer, et Léon Dietrich, Fribourg-Ancienne, 82,25; 16. Henri Chollet, Bulle, et Henri Kaiser, Estavayer, 81,75; 17. Fritz Verdun, Morat, 81,50; 18. Léonard Hayoz, Fribourg-Freiburgia, 81,25; 19. Pierre Kaiser, Estavayer, 80,75; 20. Joseph Maradan, Fribourg-Ancienne, 80.

Concours populaire

Gymnastes fribourgeois. — Couronnés : 1. Armand Lecoultre, Lucens, 118 points; 2. Robert Raymond, Lucens, 117,50; 3. Willy Knutti, Fribourg-Ancienne, 115; 4. Paul Gasser, Lucens, 112,50; 5. Louis Jaccoud, Lucens, 105,50; 6. Godfried Schmid, Fribourg-Ancienne, 104; 7. H. Thomen, Estavayer, 103,50; 8. Albert Gilgen, Romont, 101,50; 9. Jules Rosy, Lucens, 101,50; 10. Hans Michel, Morat, 101.

Diplômés : 11. Alfred Werro, Montilier, 97; 12. Fritz Burla, Montilier, 94,50; 13. Albert Muller, Fribourg-Ancienne, 93,50; 14. Paul Marion, Fribourg-Freiburgia, 88; 15. Jean Gilgen, Romont, 85,50; 16. Marcel Fahrni, Lucens, 85,50.

Concours aux nationaux

Division supérieure. — Gymnastes fribourgeois : 1. Frédéric Lang, Fribourg-Ancienne, et Louis Hess, même section, 94,75; 2. Rodolphe Urech, Bulle, et Rodolphe Zurschmiede, Broc, 92,25; 3. François Jungo, Fribourg-Ancienne, 92; 4. Zoïque Ouberson, Bulle, 91,25; 5. Jules Ody, Bulle, et Auguste Fassnacht, président, Montilier, 90,50; 6. Rodolphe Schneider, Fribourg-Ancienne, 90,25; 7. Alfred Harry, Estavayer, 88,25; 8. Gustave Tschuy, Fribourg-Ancienne, 88; 9. Romain Pilloud, Châtel-Saint-Denis, et Johann Glauser, Montilier, 87,25; 10. Jules Seydoux, Bulle, 87; 11. François Eichelberger, Estavayer, 86,25; 12. Paul Monnard, Châtel-Saint-Denis, 85,50; 13. Edouard Gutvier,

Montilier, 82,75; 14. François Aepä, Bulle, 82; 15. François Pilloud, Châtel, 81,75; 16. Emile Peguiron, Lucens, 80,75; 17. Marius Pelloud, Châtel, 80,50; 18. Joseph Paul, Estavayer, 80; 19. Emile Gosteli, Broc, 78,50; 20. Louis Scherrer, Fribourg-Freiburgia, 77,25.

Division inférieure. — Gymnastes fribourgeois : 1. Hermann Gené, Bulle, 87; 2. Alfred Galley, Bulle, 82; 3. Ernest Genoud, Bulle, 80,75; 4. Alfred Hallauer, Bulle, 80,75.

Le drame de Siviliez

Diverses lauses nouvelles courent le pays, au sujet de la mort mystérieuse de la pauvre fille Clavin, de Siviliez. On ne peut encore ajouter de précisions à la version authentique que nous avons donnée du drame. Cependant, un point paraît fixé. La jeune fille a été trouvée dévêtue, au fond de l'étang, qui était vide d'eau; elle n'a pas été noyée; l'autopsie a montré que les poisons ne contenaient pas d'eau; Léonie Clavin n'a donc pas succombé à l'immersion. D'autre part, le corps ne portait aucune trace de violence. L'analyse des viscères, qui se fait actuellement, établit peut-être la cause de la mort.

Etudiants viennois

On nous adresse ce communiqué :

Une souscription a été ouverte par les universités suisses en faveur des étudiants de l'université de Vienne. Le produit de cette quête a permis d'hospitaliser un certain nombre d'étudiants affaiblis par les privations endurées. Afin de pouvoir faire profiter un plus grand nombre de ces jeunes gens d'un petit séjour régénérateur dans notre pays, le secours général d'autres milieux est encore nécessaire. Les personnes qui pourraient hospitaliser pendant quatre semaines un de ces étudiants universitaires voudront bien s'annoncer avant la fin de ce mois encore à M. Franz Handrick, bibliothécaire cantonal ou à la Rédaction des *Freiburger Nachrichten*, à Fribourg. L'entrée en Suisse n'est permise qu'aux étudiants qui ont le plus besoin de ce séjour et aux étudiants nécessaires. Les étudiants s'occuperaient volontiers de quelques travaux faciles, même de travaux de campagne.

On voudrait pouvoir hospitaliser au moins une vingtaine de ces jeunes gens catholiques. Nous sommes persuadé que la générosité fribourgeoise qui s'est manifestée dans tant de circonstances durant cette malheureuse guerre, ne fera pas défaut cette fois-ci.

Les cultures en 1919

Du 7 au 12 juillet dernier, il a été procédé, sur toute l'étendue du territoire suisse, à une enquête pour la seconde statistique des cultures. La première a été faite en 1917.

Voici, pour le canton de Fribourg et ses districts, les principaux résultats de cette enquête :

DISTRICTS	CÉRÉALES PANIFIABLES	
	1919	1917
Broye	1893 ha 65	1700 ha 21
Glâne	1101 ha 72	899 ha 12
Grubryè	262 ha 13	131 ha 85
Lac	1477 ha 48	1356 ha 56
Sarine	1500 ha 01	1248 ha 48
Singine	1833 ha 99	1606 ha 14
Veveysse	280 ha 42	196 ha 98
Canton	8339 ha 33	7139 ha 34

La superficie ensencée en céréales, en 1918, a été de 10604 ha 72 ares (8843 ha 02 en 1917). Les différences proviennent de la culture des céréales non panifiables, l'orge et l'avoine.

Les fruits à gousse (pois et haricots) ont occupé une superficie de 176 ha 98 ares (157 ha 33 ares en 1917). Le Lac seul accuse une augmentation de 30 ha environ; partout ailleurs, il y a diminution.

Les plantes sarclées (pommes de terre, betteraves diverses, raves, etc.) ont occupé une étendue de 4177 ha (4484 en 1917), dont 3761 ha en pommes de terre (3926 ha en 1917). La diminution de la culture des pommes de terre a été trop forte. Superficie en légumes divers : 343 ha (209 ha en 1917), plantes industrielles, 225 ha, dont 116 ha en tabac, 86 en colza, navets, pavots, 18 ha en chicorée à café et 4 ha en lin et chanvre.

Le feu à la montagne

Samedi, à midi, des passants ayant fait du feu pour cuire leur repas, aux Mayschüpfen, au-dessus de la Villotte, les flammes gagnèrent aussitôt une grande extension, mais heureusement vers le sommet de la montagne, où elles s'éteignirent, faute d'aliment. Le dommage aurait été beaucoup plus considérable, si le feu était descendu. Les pompiers de Charmey et de Crésuz furent alarmés par le tocsin, mais n'eurent pas besoin de fonctionner.

Football

Le F. C. Fribourg inaugure la saison de football dimanche prochain, 31 août. Il recevra comme premier visiteur le F. C. Young-Boys, de Bern, excellente équipe de série A, bien connue déjà des sportifs de notre ville. Le coup d'envoi aura lieu à 3 heures.

Calendrier

Jeudi 28 août

SAINT AUGUSTIN, évêque, Docteur de l'Église

Saint Augustin eut une jeunesse d'abord orangeuse. Les prières et les larmes de sa mère, sainte Monique, obtinrent sa conversion. Il devint une lumière de l'Église. Nommé évêque d'Hippone, il mourut en 430, pendant le siège de cette ville.

nécessaires à l'évasion, et à Bruxelles, miss Cavell.

Parvenu en Hollande, Quien eut l'audace de voler l'attaché militaire de France à La Haye, le colonel Desprez, de chercher à se faire attribuer une mission de renseignements et de rapatriement en Belgique. Le 28 juillet 1915, on le retrouve à Bruxelles, chez miss Cavell. Il se fait présenter l'architecte Bauco, d'un des organes du rapatriement. Quelques jours après, le 5 août, miss Cavell était arrêtée, puis Mme Bodart, la princesse de Croÿ et tant d'autres.

Rebelle à Bruxelles, le dénonciateur fut, en 1916, dirigé sur un camp, en Westphalie. Son régime de faveur le rendit suspect à tous les prisonniers. Le 29 juillet, il entra à l'hôpital, et le 1^{er} novembre 1916, il arriva en Suisse comme malade inguérissable.

Quien entra le 25 août 1917 en France, où il commença à purger six mois de prison pour vol.

Versé dans le service auxiliaire en juillet 1918, il fut dirigé sur Colomb-Béchar (sud oranais), où on l'arrêta en octobre 1918.

Malversations bolchévistes

La police criminelle de Spandau, près Berlin, a découvert une affaire d'accaparement. Il s'agit de millions. Les vols remontent aux premiers jours de la révolution. Plusieurs membres des conseils d'ouvriers ont été arrêtés.

Le choléra

On mande de Pékin qu'une épidémie de choléra s'est déclarée à Changhaï et s'est propagée dans le nord de la Chine.

Noyé ou se baignant

Un Rüdlingen (Schaffhouse), un soldat des troupes de surveillance de la frontière, nommé Zaener, originaire de Speicher (Appenzel), a été noyé en se baignant dans le Rhin. Le cadavre n'a pas encore été retrouvé.

LA FIÈVRE APTEUSE

L'épidémie de fièvre apteuse met plusieurs parties du pays en danger. Confinée jusqu'ici dans les Alpes grisonnes, elle apparaît maintenant dans les vallées. Une grande assemblée de représentants de toutes les communes de l'Engadine et de la vallée de Münster a demandé des mesures de protection à l'autorité fédérale.

L'épidémie ayant également fait son apparition dans le canton de Zurich, on redoute son extension dans toute la Suisse orientale, ce qui pourrait entraîner un véritable désastre.

Wadenswil, 26 août.

Dimanche matin arrivait à Wadenswil un convoi de bétail ayant alpié à la montagne et, à la suite de la pénurie de fourrage, était descendu. La visite du vétérinaire fit constater, dans le premier wagon, la présence d'une atteinte de fièvre apteuse. De ce fait, le déchargement des 166 têtes de bétail, magnifiques spécimens de jeune bétail, ne fut pas autorisé. Le convoi fut garé à la gare aux marchandises, isolé.

Un contrôle plus approfondi fit découvrir de'autres bêtes étaient contaminées. L'office vétérinaire cantonal, avisé géographiquement, donna que ce convoi tout entier devait être abattu aux abattoirs de Zurich. Tout le bétail fut abattu lundi. Le troupeau représentait une valeur de 100,000 francs au minimum; il appartenait à des éleveurs des districts d'Horgen et d'Alfortern.

Changements à vue de la Bourse de Genève

Le 27 août

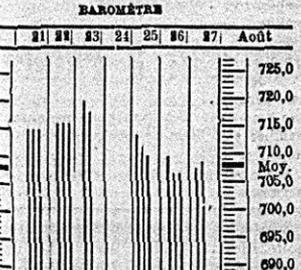
Les cours ci-après s'entendent pour les chiffres et versements. Pour les billets de banque, il faut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent; le second, celui auquel elles vendent argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	69 45	71 45
Londres (livre st.)	23 69	24 09
Allemagne (marc)	26 76	28 76
Italie (lire)	67 95	69 95
Autriche (couronne)	10 75	12 75
Prague (couronne)	19	21
New-York (dollar)	5 44	5 81
Bruxelles	67 25	69 25
Madrid (peseta)	105 75	107 75
Amsterdam (florin)	210 15	211 15
Petrograd (rouble)	25 50	31 50

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 27 août



THERMOMÈTRE C.

	21	22	23	24	25	26	27	28
h. m.</								

†

Monsieur et Madame Joseph Wicky et leurs enfants, au Wändig; M. et Mme Reine Wicky et leurs enfants, à Villars-les-Jones; Révérende Sœur Catherine, fille de la Charité, à Châtel-Saint-Denis; MM. Louis, Ignace, Albert, Antoine Wicky; Miles Edouard, Catherine, Marguerite, Annie et Thérèse Wicky, à Villars-les-Jones; Mme Babelle Wicky; M. et Mme Nicolas Wicky et leur famille, à Guin; les familles Perler, Poffet, au Schenberg, et Poffet, à Mariahilt, ont la douleur profonde de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Anna WICKY
née Poffet

pieusement décédée à Villars-les-Jones, à l'âge de 66 ans, après une courte maladie, munie des saints sacrements.

Les funérailles auront lieu à Guin, vendredi, 29 août, à 9 h. du matin.
Départ de la maison mortuaire à 8 heures.

†

Madame Marie Gendre et ses enfants, Agnès, Joseph, Gabriel, Maria, Isabelle, Yvonne, Robert, Rose, Marcel et Agathe, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur bien-aimé époux et père

Monsieur Edouard GENDRE
instituteur

décédé à Villars-le-Gibloux, le 26 août, à l'âge de 47 ans, muni des sacrements de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à Estavayer-le-Gibloux, le jeudi, 28 août, à 9 1/2 heures du matin.

†

L'inspecteur scolaire et le corps enseignant du IV^{ème} arrondissement font part du décès de

Monsieur Edouard GENDRE
instituteur à Villars-le-Gibloux

L'enterrement aura lieu à Estavayer-le-Gibloux, le jeudi 28 août, à 9 1/2 heures du matin.

Le corps enseignant est tenu d'y assister. Se munir de la messe de requiem chantée à Beiffaux.

†

Le Conseil communal de Villars-le-Gibloux, la Commission scolaire de la commune toute entière, ont le regret de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver par la mort de

Monsieur Edouard GENDRE
instituteur à Villars-le-Gibloux

survenue le 26 août.

L'ensevelissement aura lieu à Estavayer-le-Gibloux, le jeudi, 28 août, à 9 1/2 heures du matin.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Département des Ponts & Chaussées

Des travaux de réparation étant en cours d'exécution, il est recommandé au public de circuler avec grande prudence sur la route cantonale, à la sortie nord du pont de Schiffenen.

Ceux qui auraient des transports à effectuer sont avisés que la circulation y devra être complètement suspendue prochainement, pour cause de construction d'un pont; la date sera fixée ultérieurement.

Fribourg, le 22 août 1919. 5932
L'ingénieur cantonal adjoint,
A. ROSSIER.

Auto-Taxi

à disposition tous les jours.

BENZINE - HUILES - PNEUMATIQUES

Accessoires

Réparations en tous genres

Soudure autogène

Se recommande :

André MEUWLY

Commerce de vélos

DOMDIDIER

Téléphone 37

Téléphone 37

Vente de domaine

Mercredi, 3 septembre, dès 2 heures après midi, au domicile des frères Audergon, à Châsoy, pour cause de partage, on vendra aux enchères publiques leur domaine d'environ 18 poses, avec maison d'habitation.

Pour voir le domaine, s'adresser au soussigné.

Adrien AUDERGON.

Maison avec magasin spacieux

dans la meilleure situation commerciale de la ville de Fribourg, de très bon rapport

A VENDRE

Ecrire à l'Indicateur fribourgeois, à Fribourg. P 5858 F 5979

Atelier mécanique HENSELER & PERNET

Rue du Nord, 7

RÉPARATIONS - REVISIONS

Autos, motos & vélos. - Vulcanisation

Transports funéraires

A destination de tous pays

A. MURITH

Genève-Fribourg

Fabrique de cercueils

Rue de l'Université

Téléphone 3.89

Couronnes mortuaires et fleurs

Rue de Lausanne, 49. T. 1.42

ON DEMANDE une jeune fille

de 16-17 ans, pour apprendre le métier de coiffeuse pour dames, logement et pension chez les parents. Apprentissage gratuit.

A la même adresse, on demande une

JEUNE FILLE

pour aider au ménage.

S'adr. sous P 5858 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Jeune fille

sérieuse, présentant bien est demandée pour le service des chambres et servir au café. 5983

Faire offres à l'Hôtel du Cerf, Porrentruy.

ON DEMANDE

une bonne

SOMMELIÈRE

dans un restaurant de la ville. 5968

S'adr. sous P 5839 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Artiste

DEMANDE

modèle féminin

Adresser offres par écrit sous P 5845 F à Publicitas S. A., Fribourg.

GRANDE PROVISION

bocaux à conserves

de différentes marques

PRIX AVANTAGEUX

E. WASSMER S. A. Fribourg

Domaine à vendre ou à louer

Mardi, 2 septembre, à 1 heure de l'après-midi, à l'auberge de Matrân, le soussigné, sous réserve des autorisations légales, exposera en vente, par voie d'enchères publiques, le domaine de la cure de Matrân, comprenant la ferme et 36 poses de bon terrain.

En cas de non vente, le domaine sera mis en location.

Voilà à la cure les conditions de vente et les conditions de bail.

Etienne Descloux, bénéficiaire.

COQUELINE

Lapp

Sirop contre la coqueluche

Meilleur remède contre la toux. Pen- reusement, les maladies de la gorge, etc., pour enfants et adultes.

MARQUE DÉPOSÉE. - Se méfier des contrefaçons

Le grand flacon Fr. 3.80

Le petit flacon s. 2.-

En vente dans toutes les meilleures pharmacies. P 5781 F

Dépôt général : Pharmacie LAPP Fribourg

ON DEMANDE A EMPRUNTER

en 1^{er} rang

150,000 à 180,000 fr.

sur grand immeuble de rapport, situé au centre des affaires.

Adresser les offres sous chiffre P 5720 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5838

Modes

M^{lle} J. RIO

Succ. de M^{lle} Galley

Réparations Transformations

Rue du Pont-Muré, 153

A VENDRE

de gré à gré

domaine

de 15 poses en un seul mas, belle situation, à Bulle. Habitation, 2 logements confortables, écuries, granges avec pont, stable à porcs, le tout à l'état moderne. Eau et lumière électriques, jardins et vergers, terrain de premier choix, hangar pour char et matériel.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Joseph Remy, voltigeur, à Bulle. 5982

JEUNE FILLE

demande place chez une tailleur.

Offres s. chiffres P 5860 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5981

ON DEMANDE

une bonne

sommelière

dans un hôtel de la Haute-Gruyère.

S'adr. à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1831 B.

ON DEMANDE

place de concierge-jardinier. 5972

Offres sous P. 5847 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE A ACHETER

ou à louer, une

bonne auberge

de campagne ou un bon magasin. 5977

S'adresser sous chiffres P 5853 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A LOUER

dans 1 quartier industriel, une boulangerie avec magasin et arrière-magasin, le tout complètement remis à neuf. Accessoires y compris.

Pour visiter et traiter, s'adresser : rue de l'Hôpital, n^o 26, Rue 5974

BALE

5-21 SEPTEMBRE 1919

Halls du Riehenring (Foire Suisse d'Echantillons)

COMPTOIR D'ÉCHANTILLONS FRANÇAIS

INDUSTRIES DIVERSES MANUFACTURES NATIONALES

de Sèvres, de Beauvais, des Gobelins, des Monnaies et Médailles, des Chalcographies du Louvre

Ouvret chaque jour aux acheteurs de tous pays. Ouvret au public, sans aucune formalité, les 7, 14, 21 septembre, de 10 à 19 heures. Les 6, 12, 13, 19, 20 septembre, de 14 à 19 heures.

Demandez renseignements et cartes d'acheteurs à l'Office commercial français, à Zurich et au Consulat de France, à Bâle.

LOCATION DE DOMAINE

La Commission générale des secours de la ville de Fribourg met en location, aux enchères publiques, le

domaine de Friesenheit

propriété des Fonds Pies

La contenance du domaine est de 69 hect. 52 ares, soit 193 poses fribourgeoises.

Grands et beaux bâtiments d'exploitation à 10 minutes de la gare de Schmitten.

Entrée en jouissance le 22 février 1920.

La vente en location aura lieu le lundi 6 octobre, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel des Bouchers, à Fribourg.

Pour tous renseignements, s'adresser à H. BOCCARD, administrateur, 23, avenue Gambach, Fribourg. 5664

7 MOIS DE CRÉDIT

Fers à repasser électriques Innovation

Au comptant Fr. 42.-

Fr. à terme 46.-

Compte Fr. 10.-

Par mois Fr. 5.-

2^{ème} moitié de crédit Fr. 9.50

Chaque ménage voudra posséder un fer à repasser électrique « INNOVATION ». Economie de temps et d'argent.

Consommation minime 400 Watts. Se branche partout.

Ne exige aucune installation spéciale avec le bouchon à 2 dérivations No 784 & Fr. 5. qui se visse à chaque lampe électrique. Indiquer à la commande le voltage du courant disponible qui est grave sur chaque lampe électrique ou le lieu de l'usine fournissant le courant.

Pensez aux avantages de notre système de vente INNOVATION. Beaux choix d'articles électriques, régulateurs, montres, réveils, bijouterie, phonographe, etc.

Demandez nos catalogues gratuits et franco. - Agents honnêtes et sérieux demandés.

A. Matthey-Jaquet, Innovation, La Chaix-le-Fonds

Maison de confiance et de vieille renommée. - Fondée en 1803. La première du genre en Suisse. - Toujours limitée, jamais égale.

Société Anonyme Fiduciaire Suisse

BALE

FONDÉE EN 1906

Téléphone 647 & 5102. Télégramme : Fiduciaire

A partir de samedi 30 août 1919

nos bureaux et caisses seront transférés :

St. Albananlage, 1 (Aeschenplatz)

ON DEMANDE UNE PERSONNE

catholique, de toute confiance, pour faire le ménage d'un monsieur et d'un enfant de 8 ans.

Ecrire sous P 5814 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Je demande pour le 1-15 septembre, une bonne

expérimentée, aimant les enfants et bien au courant des travaux de maison, raccommodage, etc. Bons traitements et bons gages.

Ecrire avec références sous W 18285 X à Publicitas S. A., Genève.

ON DEMANDE pour tout de suite, une FILLE

honnête et active, sachant cuisiner et faire un ménage. Gages 40 à 50 fr. par mois.

S'adresser, Boulangerie Wittmann Benet, Les Bois (Jura bernois).

Rivaz 1918

1500 bouteilles Rivaz, 1^{er} choix à 1 fr. 60 la bouteille, verre à rendre, ou 1 fr. 85 verre perdu. S'adresser à M. Ed. Reamey, Grenette, Lausanne.

S'adresser : Falk, marchal, Annemur.

Voulez-vous vendre ou louer vos propriétés ?

adressez-vous à la Ligne pour la conservation de la terre. Fribourg, Office d'informations gratuites, Bulle. - Téléphone 144. 4291-705

CIDRE

1^{re} qualité, est livré en fûts prêts, au prix de 44 à 46 cent. le litre

Cidrerie de Guin

Apprenti-maréchal

Jeune homme, robuste et de bonnes conduites, peut entrer tout de suite en apprentissage. Rétribution immédiate.

S'adresser : Falk, marchal, Annemur.

ON DEMANDE un domestique de campagne et une servante

Entrés à Noël. S'adresser à Antonin Dupraz, à Corsery.

ON DEMANDE CUISINIÈRE

propre et active, dans ménage de trois personnes avec femme de chambre. Bons gages. Excellentes références exigées.

Offres sous P 5753 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5867

Avendre

un bon chien basset, garanti; bon pour farrier.

Constant Gougler, Planche supérieure, 207, Fribourg.

On demande

chambre meublée indépendante. 5967

Adresser offres et prix sous P 5840 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Tomates tessinoises

10 kg. 5 fr. franco contre remboursement; 100 kg. 26 fr. franco. - Lugano Prunescu 5 kg. 4 fr. 100. Stef. Notari, Ills, Lugano. 5474

Schaeffer frères

Paris, 29, Fribourg. Tél. 6.55

Chauffage central

Installations sanitaires

Forge à louer

à la Neirigue, avec jardin et vaste emplacement, à une heure de Romont.

S'adresser à Ph. Despont sudit lieu.

Entrée 1^{er} janvier 1920 ou date à convenir.

Avendre

un bon chien basset, garanti; bon pour farrier.

Constant Gougler, Planche supérieure, 207, Fribourg.

On demande

chambre meublée indépendante. 5967

Adresser offres et prix sous P 5840 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Tomates tessinoises

10 kg. 5 fr. franco contre remboursement; 100 kg. 26 fr. franco. - Lugano Prunescu 5 kg. 4 fr. 100. Stef. Notari, Ills, Lugano. 5474

Schaeffer frères

Paris, 29, Fribourg. Tél. 6.55

Chauffage central

Installations sanitaires

Forge à louer

à la Neirigue, avec jardin et vaste emplacement, à une heure de Romont.

S'adresser à Ph. Despont sudit lieu.

Entrée 1^{er} janvier 1920 ou date à convenir.

Avendre

un bon chien basset, garanti; bon pour farrier.

Constant Gougler, Planche supérieure, 207, Fribourg.

On demande

chambre meublée indépendante. 5967

Adresser offres et prix sous P 5840 F à Publicitas S. A., Fribourg.



BESTER SCHULPUTZ.

M^{me} Ernest Péria, née à Fribourg (Jura bernois) demande

BONNE

pour les travaux du ménage. Bons gages. Entrée tout de suite. 5984

ON DEMANDE

une très bonne femme de chambre

connaissant la couture, le repassage et le service de table. Excellentes références exigées. 5887

Offres s. P 5753 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A vendre

on à échanger contre du combustible : 2 beaux fourneaux en planelles brunes. S'adresser : rue au Temple, 6. 5988

Bandages herniaires

à ressort et à élastique, Frédéric Germond, sellier, Payerne.